

Tâches incombant au Comité technique

Selon le point 4.3.3 de la Convention du 1er janvier 2022 de la Communauté d'athlétisme du Valais Romand

Participation aux compétitions

La CoAVR prend part aux compétitions suivantes :

- Championnats suisses interclubs multiples jeunesses
- Championnats suisses interclubs simples jeunesses
- Championnats suisses interclubs élites
- Championnats suisses interclubs U20
- Championnats suisses de relais
- Championnats suisses teams (sur demande)

Organisations des compétitions

La CoAVR organise les compétitions suivantes sur mandat de la FVA :

- Championnats valaisans en salle
- Championnats romands en salle (selon tournus de l'ARA)

Tâches à se répartir

Code	Tâche	Charge (1-3)
RT	Représentation du Comité technique au Comité central et établissement du rapport technique annuel	1
Eli	Composition de l'équipe des CSI élites homme et femmes	3
C	Gestion et établissement du calendrier des compétitions	1
D	Gestion et contrôle des délais d'inscription aux compétitions en parallèle avec le Secrétaire	2
S	Organisation des séances de coordination : <ul style="list-style-type: none">• CSI élites en mars• CSI U20 en mai (sur demande)• CS de relais en juin	2
Grill	Organisation de la grillade des relais	2
O	Organisation des compétitions en salle : Horaire, bureau des calculs, recherche de bénévoles, coordination et rangement	3
L	Logistique pour la participation aux compétitions (CSI U20, CSI élites, CS relais) :	3
L1	<ul style="list-style-type: none">• Rassemblements des éléments permettant la gestion logistique (en séance ou via le Représentant technique)	1
L2	<ul style="list-style-type: none">• Recherche et réservation de l'hébergement	2
L3	<ul style="list-style-type: none">• Recherche et réservation du transport	2
L4	<ul style="list-style-type: none">• Réservation, transport et gestion des maillots officiels (FVA)	2

Tâches assurées par le Secrétaire de la CoAVR

La secrétaire de la CoAVR assure les tâches suivantes :

- Coordination des chefs d'équipes et chefs techniques ;
- Récolter les inscriptions des athlètes auprès des différents clubs pour la participation aux CSI jeunesse multiples et simples en avril ;
- Préparation de l'organisation des compétitions en salle : commande des médailles (si possible) et décision de la date en coordination avec le CT ;
- Assistance en cas de questions en assurant la passation entre les tournus ;
- Gestion des documents ;
- Organisation de la séance de débriefing en octobre et tenue du procès-verbal ;
- Organisation de l'AD avec le président (réservation de la salle, agape et prix).

Tâches assurées par le Président

Le Président de la CoAVR assure la tâche suivante :

- Chercher les chefs d'équipes pour toutes les catégories et particulièrement pour les CSI élites.

Rôles

Les rôles sont définis lors d'une séance de coordination avec le Président et le Secrétaire.

Afin de faciliter la répartition des tâches, il est possible d'attribuer un rôle à chaque membre de la CT. Plusieurs options sont possibles :

Par pôle

- Représentant du Comité technique : RT, Eli
- Gestion du calendrier et des délais : C, D, S
- Logistique : L, Grill
- Organisation des compétitions : O

Par catégorie d'âge

Deux membres d'une société affiliée par rôle.

- Jeunesse et U20 + Organisation des compétitions : S (sur demande), O, L (CSI U20)
- CSI élites et relais + représentant technique : RT, C, D, L (CS relais, CSI élites), S, Eli, Grill

Libre

Chaque membre d'une société affiliée choisit une tâche qu'il fait seul ou à plusieurs.